

La situation des dix dernières années se présente dès lors comme suit :

Années	Nombre		Proportion de tués pour 10 000 ouvriers occupés
	d'accidents	de tués	
1929	60	61	10,58
1930	52	54	10,03
1931	27	27	5,80
1932	20	21	5,56
1933	10	10	2,67
1934	17	17	4,59
1935	25	28	7,33
1936	19	20	4,86
1937	42	42	8,97
1938	28	29	6,75

La sidérurgie et la fabrication des métaux autres que le fer ont manifesté, au cours de l'année 1938, une activité qui n'a guère été moindre que pendant l'année précédente; par rapport à celle-ci, les données relatives aux accidents peuvent être considérées comme marquant une amélioration des conditions de sécurité du travail.

## BIBLIOGRAPHIE

### *PRESCRIPTIONS DE SECURITE POUR LES TRAVAUX SOUTERRAINS DANS LES MINES DE CHARBON.*

*Volume I : Législation nationale.* — Prix : 8 fr. s.; 8 s.; 2 doll.; 6,40 pesos arg.

*Volume II : Projets de recommandations.* — (Pas en vente.)

Le volume I de ce rapport blanc, qui doit être présenté à la Conférence technique préparatoire sur la sécurité des travaux souterrains dans les mines de charbon, dont la session devait avoir lieu à Genève en octobre 1939, a paru.

Ce volume est destiné à fournir à la Conférence préparatoire tout d'abord des données statistiques sur l'incidence et les causes principales des accidents du fond dans les mines de charbon d'un certain nombre de grands pays producteurs, et ensuite un aperçu de la loi et de la pratique en matière de sécurité dans les mines de charbon de quelques-uns de ces pays.

C'est la première fois qu'on s'efforce d'établir une comparaison systématique et suffisamment complète des règlements de sécurité en vigueur dans les principaux pays charbonniers, et cette étude est sans aucun doute la plus étendue qui ait jamais été faite des moyens utilisés dans différents pays pour développer la sécurité dans les mines de charbon.

Cet ouvrage est formé de cinq chapitres.

Le chapitre premier contient les statistiques relatives aux accidents.

Le chapitre II reproduit, sous une forme analytique, les dispositions les plus importantes que contiennent, en matière de prévention des accidents dans les mines, les lois et règlements des pays considérés.

Tenant compte du lien étroit qui existe entre la législation et l'inspection sous le rapport de la sécurité dans les mines, un chapitre spécial sur l'inspection (le chapitre III) a été ajouté; il couvre à la fois l'inspection officielle et, pour certains pays du moins, les inspections faites par des délégués ouvriers.

En ce qui concerne la pratique, on trouvera au chapitre IV des indications sur l'activité exercée en faveur de la prévention des

accidents, sur le plan national, par divers services officiels, institutions de recherches, associations pour la prévention des accidents, etc.

Le chapitre V, enfin, donne quelques exemples d'organismes spécialement créés pour développer la sécurité dans un certain nombre de mines.

Le chapitre II occupe la majeure partie du volume. Les pays dont la réglementation minière y est analysée sont les suivants : Allemagne, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, U.R.S.S. et Union Sud-Africaine.

En vue de faciliter les comparaisons, la documentation que renferme ce chapitre a été classée par sujet dans 23 sections, dont voici quelques-unes des plus importantes : tir des explosifs, soutènement, transport des matériaux, circulation du personnel, translation du personnel et extraction, aérage, précautions contre le grisou, précautions contre les poussières de charbon et l'électricité.

D'autres sections traitent des voies d'accès et issues, des explosifs, de l'éclairage, des incendies et feux de mines, du fonçage de puits, des premiers secours et sauvetage, etc.

Le volume II, préparé uniquement pour la Conférence technique préparatoire, ne sera pas mis en vente.

### GUIDE DES CHARBONNAGES 1939.

L'Industrie et le Négoce des Charbons constituent actuellement une des principales activités commerciales. Les Industriels consommateurs et les Négociants en charbons doivent être documentés exactement sur les producteurs et les fournisseurs de chacune des catégories de combustibles, leur teneur en matières volatiles, etc.

Le Guide des Charbonnages, qui vient de paraître dans la série des Guides Industriels publiés par la S.P.R.L. Guides Hallet, documentera exactement les intéressés sur tout ce qui concerne l'Industrie charbonnière. L'ouvrage publie, en effet, une classification complète des combustibles par calibres depuis 0-1/2 jusque 90/150. Exemple :

0/1 *Bonnier* : Poussier 0/1 brut, 7 % M.V., 20 à 25 % C.

On y trouve aussi tous les renseignements sur les Charbonnages de Belgique, France et Hollande, documentation relative aux agglomérés, coke, concassage, triage, vocabulaires techniques, classements divers, notice sur les organismes de vente, liste des principaux grossistes, etc.

Les Guides Industriels, fondés en 1901, se composent de 4 volumes : 1° Industries chimiques; 2° Métallurgie; 3° Charbonnages; 4° Bâtiment, Travaux publics, Voirie. Seuls du genre, ils doivent leur grande extension à ce qu'ils sont méthodiques et tenus soigneusement à jour. Prix de chaque volume : 31 fr. franco contre versement au C. C. P. 6861 de l'Editeur, 42, avenue Alexandre Bertrand, Forest-Bruxelles, ou 32 fr. franco contre remboursement.